

RÉPUBLIQUE FRANCAISE : LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ

Région Rhône Alpes Département de la Haute-Savoie Arrondissement de St Julien en Genevois Canton de St Julien en Genevois <b>Commune de Minzier (74270)</b>	<b>Extrait du registre des délibérations du conseil municipal</b>  <b>Séance du 12 septembre 2024</b>  Par suite d'une convocation en date du 6 septembre 2024, les membres composant le conseil municipal se sont réunis en mairie, le jeudi <b>12 septembre 2024</b> à 20h00 sous la présidence de Monsieur Jérémie COURLET, Maire.
Nombre de conseillers :  En exercice : 15  Présents : 11  Votants : 13  <b>Délibération n°49_2024</b>	Etaient présents : Jérémie COURLET, Christelle DEROBERT, Nicolas GIROD, André MORARD, Aline SIMOES, Marie TROUILLET, Christophe VADON, Rémi BESSERER, Céline GEORG, Véronique LEGENDRE, Alexandre BAUDET  Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales.  Absents excusés : Carole ETTORI (a donné pouvoir à Nicolas GIROD), Sébastien REY-GORREZ (a donné pouvoir à Christelle DEROBERT), Gaëlle MESSINA, Yanis ETHEVE, Secrétaire de séance : Christelle DEROBERT

**Objet : DÉCISION MODIFICATIVE N° 1 DU BUDGET EAU M49**

Suite à la demande du trésorier de Rumilly d'admettre en non-valeur certaines créances, Monsieur le Maire indique qu'il y lieu d'abonder le chapitre 65 du budget de l'eau qui n'avait pas de prévisions budgétaires.



Monsieur le Maire propose au Conseil de modifier le budget eau 2024 comme suit :

Section de fonctionnement :

<i>Dépenses</i>		<i>Recettes</i>	
Article 61523 :	- 1 111.90 €		
Article 6541 :	+ 1 111.90 €		
Total :	0 €	Total	0 €

Après avoir délibéré, le conseil municipal adopte, à l'unanimité, la décision modificative n° 1 du budget eau 2024 ainsi présentée.

Ainsi fait et délibéré aux jour, mois et an ci-dessus.

Délibération certifiée exécutoire  Compte tenu de sa télétransmission le :  Et de la publication le :	Pour extrait conforme, Le Maire, Jérémie COURLET  	Le secrétaire de séance, Christelle DEROBERT  
---	---	--